

Projet pédagogique 2020-2021

ALSH PETITES VACANCES
Site de Verniolle



Sommaire

1. Présentation de l'association.....	3
• Historique	3
• Projet éducatif.....	4
• Rôles et missions des différents acteurs	5
• Le projet pédagogique	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association	8
• Budget général.....	10
2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....	11
3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation	11
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	11
• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	11
• Description des différents temps.....	12
• Les locaux.....	12
• Déroulement d'une journée	13
• Organisation du temps repas.....	14
Analyse de situation liée aux petites vacances	16
4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions	16
5. Activités	18
6. Evaluation.....	19
7. Communication	20

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.

La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,

St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

A ce jour notre association gère :

8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 10 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

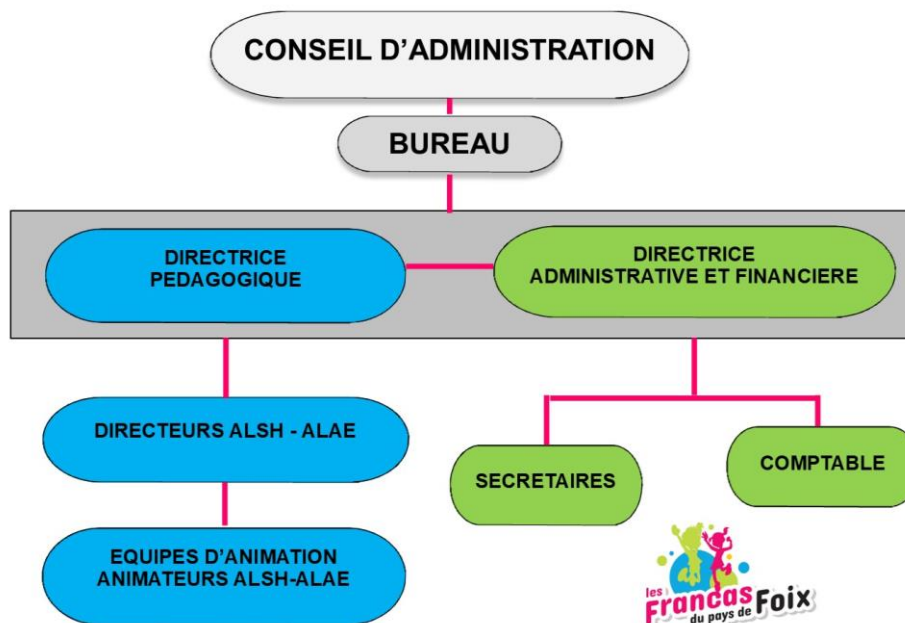
Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

À la suite d'une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.



Un service administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice administrative et financière, Anne VIVES**, responsable du service administratif et financier.
- **D'une comptable**
- **De trois secrétaires**

Un service pédagogique dirigé par une **directrice pédagogique, Pascale BLAZY**, qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;

- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **« Je découvre le patrimoine en m'amusant »** : faire découvrir aux enfants des différents sites les richesses de leur territoire. Cela se traduira sur le terrain par des sorties, des activités en partenariat avec des associations locales telles que Les Amis de Forges de Pyrène, des visites de musées et de monuments, des échanges intergénérationnels... Organiser des rencontres entre les différents sites d'accueils de loisirs au cours desquelles les enfants feront visiter à leurs camarades les richesses proches de leur accueil de loisirs.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du **9^{ème} Festival des enfants** (samedi 12 juin 2021). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
 - Le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)
 - **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
 - Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération de Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

- Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;
- La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

Nouvelle orientation pédagogique : mise en place d'animations afin de sensibiliser les enfants aux différentes formes d'arts : « L'art dans tous ses états ».

La découverte des différentes formes d'art servira de fil conducteur jusqu'à notre Festival des enfants au cours duquel des œuvres collectives réalisées pendant les périodes de petites vacances seront exposées.

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice pédagogique.



2. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
HERVEZ Maxime	Directeur	DEJEPS
NOLASCO Cindy	Directrice	BEPJEPS loisirs tout public
REDONDO Roberto	Directeur	BAFD en cours
BOUNHORE Jenny	Animatrice	BPJEPS activités équestres
CAYROLLE Emilie	Animatrice	BAFA
FERNANDEZ Estella	Animatrice	BPJEPS loisirs tout public
GUERCI Mathieu	Animateur	BAFA
NEGRE Chantal	Animatrice	BAFA

3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

- **Fonctionnement de l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs de Verniolle est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. Il accueille sur les périodes de vacances les enfants sur l'école de Verniolle de 7 à 11 ans (CE1/CM2).

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- En sensibilisant les enfants à la différence ;
- Par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'association des Paralysés de France, l'association « Sur les pas d'Emmy » ...
- Sensibiliser les enfants à la Convention Internationale des Droits des Enfants

• **Description des différents temps**

- 7h30/9h30 : Accueil des enfants et de leur famille

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille à l'entrée les parents et filtre les entrées.

- 9h30/10h00 : Présentation de la journée, appel et temps d'échanges
- 10h00/11h40 : Activités
- 11h45/12h00 : Accueil des familles des enfants qui ne restent pas au repas et accueil des enfants et de leurs familles venant pour le repas et l'après-midi
- 11h30/12h00 : le directeur va mettre la table. Les enfants sont en temps libre.
- 12h00/13h00 : Repas, temps éducatif et convivial
- 13h00/14h00 : Temps calme
- 13h30/14h00 : Accueil des enfants et de leur famille venant à la demi-journée.
- 14h00/14h15 : Temps d'échanges, de présentation
- 14h15/16h00 : Activités
- 16h00/16h30 : Temps libre
- 16h30 : Goûter
- 17h00/18h30 : Continuité des activités, petits ateliers, jeux libres, jeux de société

Départ échelonné des enfants, le directeur accueille les parents.

• **Les locaux**

Espaces :

- Espace sportif à l'extérieur ;
- Sanitaires de l'école ;
- 1 grande salle d'activités divisible en deux (1 salle d'expression, motricité...) qui sert d'accueil ;

- 1 salle d'activité (jeux de société, dessin...);
- Bibliothèque ;
- Espace sportif à l'extérieur ;
- Sanitaires.

Une salle de restauration

Les repas seront préparés par un cuisinier municipal à la cuisine centrale de Verniolle et les menus élaborés par le responsable de la cantine de Verniolle. Les régimes alimentaires : allergies et sans porc et sans viande et végétarien sont pris en compte.

Deux pharmacies sont à disposition.

- **Déroulement d'une journée**

- ✚ 7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille en fonction de la météo au portail extérieur ou à l'entrée de l'accueil de loisirs les enfants et les parents, il demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note des observations.

Le directeur accompagne l'enfant auprès du groupe et remet à l'animateur responsable de l'accueil. L'enfant se lave les mains dès son arrivée.

- ✚ 9h30/10h00 : PRESENTATION DES ACTIVITES

Le Directeur ou un animateur désigné fait l'appel.

Un temps d'échanges autour d'une problématique ou question peut être animé. Moment où les enfants peuvent s'exprimer librement.

Présentation des activités.

Rappel de la thématique et échanges.

- ✚ 10h00/11h40 : ACTIVITES

Après l'appel, différents ateliers sont proposés. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

- ✚ 11h30/12h00 : AVANT LE REPAS

Le directeur (ou animateur désigné) va mettre la table à la cantine. Il veille à respecter le protocole mis en place (hygiène, circulation, placement...)

Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine, temps libre, WC + lavage des mains.

Il est possible d'utiliser les sanitaires des salles d'activités pour garantir la distanciation physique et optimiser le temps.

Si beaucoup d'enfants, faire laver les mains et toilettes dans les sanitaires de la cantine.

- ✚ 12h00 : REPAS

Le directeur s'occupe de servir les repas. Il va chercher en cantine les plats. Il respecte le protocole en place.

3 personnes maximum par table, à une distance minimale de 1 mètre les uns des autres.

Le repas doit être un moment convivial, agréable et éducatif. L'animateur a un rôle pédagogique tant sur l'aspect alimentaire que dans la gestion de la vie quotidienne.

Les enfants ne sont pas autorisés à se lever pendant le repas.

L'animateur présent à table servira en plus du repas l'eau et le pain.

Le directeur s'occupe de débarrasser la table.

✚ 13h00/14h00 : TEMPS CALME

Pas de jeux sportifs/collectifs.

Différentes salles sont aménagées afin de proposer plusieurs activités calmes.

✚ 13h30/14h00 : ACCUEIL APRES-MIDI

L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin).

✚ 14h00/16h00 : ACTIVITES

Après l'appel, présentation des différents ateliers. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

✚ 16h00/16h30 : TEMPS LIBRE

✚ 16h30/17h00 : GOÛTER

Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

✚ 17h00/18h30 : ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents au portail extérieur qui signalent leur présence en sonnant, il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et décoche l'enfant.

Le directeur va chercher l'enfant, l'accompagne se laver les mains puis le remet aux parents.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur de l'accueil de loisirs sauf accord du directeur et à condition de se conformer au protocole sanitaire mis en place.

- **Organisation du temps repas**

En plus de ce qui est déjà mis en place depuis la rentrée de septembre, à la suite des dernières annonces gouvernementales nous devons prendre en compte et appliquer les points suivants (applicable au 25/01/2021) :

Pour les enfants de l'école élémentaire, le port du masque est obligatoire à la cantine même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.

Le non-brassage entre enfant d'une même table doit impérativement être respecté. Les mêmes enfants déjeunent en outre tous les jours ensemble pour les vacances à un même table (même école le mercredi. En fonction du nombre d'enfants par école, nous pouvons être amené tout en respectant les distances de mettre plusieurs enfants de différentes écoles sur une même table).

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges (non physiques) avec les enfants sont privilégiés. L'accent est mis sur la mise en place et le respect du protocole sanitaire afin de garantir la sécurité des enfants.

L'aspect ludique et découverte des goûts notamment ne sera pas mis de côté pour autant.

Une attitude bienveillante de la part des adultes garantira le bon déroulement du repas. A compter des vacances de fin d'année, les animateurs de prendront plus leur repas avec les enfants. Leur temps de présence sera donc exclusivement destiné à l'encadrement du repas des enfants et au bon déroulement de ce moment en total respect du protocole sanitaire mis en place.

La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

11h30	Le Directeur met la table dans le respect du protocole sanitaire. La plus grande distance possible est laissée entre les enfants. Les chaises en plus sont remises.
12h00	Repas. Les enfants entrent dans le calme. Les animateurs sont vigilants à la bonne installation. Le directeur amène les plats. Les animateurs responsables de la table s'occupent de servir l'eau, le pain. Ils servent également les enfants avec des couverts dédiés. Après l'entrée et le plat chaud, les enfants débarrassent leur assiette dans le grand plat. L'animateur amène le grand plat sur la desserte. D'une façon générale, les enfants ne peuvent pas se lever de leur place. A la demande du directeur, un animateur peut aider au service et au rangement en fin de service.
12h50	Fin du repas, des enfants peuvent se laver les mains dans les sanitaires du réfectoire pour gagner en temps et en confort

ENCADREMENT

Si possible un animateur par table ou pour deux tables.

TEMPS REPAS

Organisation au moment du repas

L'entrée et le plat principal sont apportés sur les tables par le directeur de l'ALSH, l'animateur se chargera de faire de service à l'assiette.

Après l'entrée et le plat principal :

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Puis ce sont les adultes qui vident le plat dans la poubelle et amènent le plat sur le chariot d'intendance.

Après le plat principal :

Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.

Les assiettes sont ensuite amenées sur le chariot d'intendance par les animateurs.

Après le dessert :

Les enfants se lèvent et quittent le réfectoire.

Le directeur s'occupe de débarrasser si nécessaire.

Durant le repas :

Les enfants ne sont pas autorisés à se lever ni à se servir.

Analyse de situation liée aux petites vacances

Analyse générale, public en lien avec les objectifs

Les enfants accueillis sur le centre de loisirs sont issus majoritairement L'agglomération Foix-Varilhes, de milieux sociaux et culturels différents. 4 sites d'accueils ALSH sont proposés pour les vacances : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Les ALSH sont situés dans un territoire qui valorise son patrimoine (musées, aménagements, restauration de sites anciens, spectacles, tissu associatif très riche...). Ils sont également situés à proximité d'infrastructures sportives et culturelles.

Notre association est associée au Projet Educatif de Territoire de la commune et au Projet Educatif de Territoire de L'agglomération Foix-Varilhes. Sur le temps périscolaire, il y a un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole géré par la commune.

Constat

Suite à cette analyse, nous souhaitons mettre l'accent sur la prise en compte du rythme de l'enfant dans son ensemble (biologique et individuel). Nous devons rester vigilants au bien-être et à l'écoute de chacun afin de leur permettre de s'épanouir et de devenir autonome. L'équipe doit mettre en place des outils et des espaces pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Nous souhaitons également faire découvrir aux enfants différents sites, les richesses de leur territoire et leur permettre de se rencontrer autour de projets communs.

4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier, en continuité du travail établi l'an passé autour du patrimoine et du vivre ensemble ; objectifs plus que jamais d'actualité. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, ...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.

Cette année l'ensemble des ALSH s'appuiera sur une thématique commune : « L'art dans tous ses états ».

L'occasion pour les équipes de proposer des activités pédagogiques, ludiques, originales et innovantes pour sensibiliser les enfants aux différentes facettes de l'art pour réveiller en eux l'artiste qui sommeille

Formée à l'accompagnement de projets d'enfants, l'équipe d'animation porte une attention particulière à la place laissée aux enfants dans le fonctionnement global de la structure. Afin de rendre les enfants autonomes et acteurs de leurs vacances, ils sont intégrés au maximum dans la vie de l'accueil de loisirs, du choix de certaines activités en passant par la construction de grand jeux ou pièces de théâtres ou encore la mise en place de règles de vie ou décisions collectives...

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<p>Favoriser le vivre ensemble.</p>	<p>Aménager des temps d'échanges adaptés.</p> <p>Favoriser/Adapter les temps d'activité et de vie.</p> <p>Être à l'écoute de soi et des autres.</p>	<p>Formaliser des temps de parole/remédiation. Varier les supports.</p> <p>Garantir un traitement juste et équitable (règles de vie, sanctions). Valorisation des individus dans le groupe. Prendre en compte les nouvelles contraintes</p> <p>Sensibiliser à la notion de tolérance. Maintenir une proximité familles/enfants/équipe d'animation. Adapter la communication aux familles (affichage vitre, journal...)</p>
<p>Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.</p>	<p>Favoriser la découverte du territoire</p> <p>Favoriser les échanges entre structures différentes.</p>	<p>Découverte des grands artistes/célébrités Ariégeois.</p> <p>Pièces de théâtres sur l'histoire du territoire (Mirepoix, Montségur...)</p> <p>Activités créatives avec des éléments naturels du milieu environnant.</p> <p>Correspondance numérique, échanges photos et textes...</p>

5. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation tiendront compte des exigences sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 (applicable au 25/01/2021 : pas d'activités sportives en intérieur). Elles devront, également, permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

6. Evaluation

L'évaluation est réalisée :

- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglo Foix-Varilhes, et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
Favoriser le vivre ensemble.	<p>Aménager des temps d'échanges adaptés.</p> <p>Favoriser/Adapter les temps d'activité et de vie.</p> <p>Être à l'écoute de soi et des autres.</p>	<p>Des espaces ont été définis. Les espaces sont utilisés par les enfants.</p> <p>Un « traitement » juste et équitable est mis en place.</p> <p>Des projets inclusifs sont mis en place par les enfants.</p>	<p>2 espaces sont définis. Des règles ont été définies.</p> <p>2 « problématiques » /semaines. 2 propositions de remédiation/semaine. Des règles de vies sont mises en place. Une échelle de sanctions est en place. Règles et sanctions sont affichées.</p> <p>Un grand jeu/semaine est réalisé par les enfants pour les enfants. Un stand est mis en place pour le festival des enfants.</p>
Permettre aux enfants de découvrir leur territoire.	<p>Favoriser la découverte du territoire.</p> <p>Favoriser les échanges entre structures différentes.</p>	<p>L'enfant évolue dans son environnement proche (Infrastructure, parc, sentier de balades, faune et flore...).</p> <p>L'enfant découvre son territoire (musées, curiosités, particularités...).</p> <p>Les enfants des différents sites se rencontrent autour de projets communs (sorties, activités, spectacles...).</p>	<p>1 partenariat (ou utilisation lieu) /période.</p> <p>80% des enfants participent aux sorties</p> <p>Au moins 1 activité commune a été proposée à chaque période de vacances.</p>

7. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

Dans cette période de crise sanitaire, les familles sont informées des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants au sein de la structure.

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets. **Dans cette période de crise sanitaire, les enfants sont sensibilisés et informés de l'importance du respect des gestes barrières au sein de l'accueil de loisirs.**

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

